Arrêté fédéral du 19 juin 2026 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA (BBl 2026 1757)

NON à l'augmentation de la TVA !

Argumentaire

L'essentiel en bref

- La 13e rente sera versée, conformément à la décision du peuple.
- Le 29 novembre, la seule question qui sera posée sera de savoir si Berne sera autorisée à faire payer durablement cette mesure à la population par une hausse des prix.
- Nous disons NON à cela.
- Cette hausse de la TVA grèvera le pouvoir d'achat, impactera les familles, les actifs et les retraités, sans pour autant résoudre le problème du financement de l'AVS.
- En 2035, il restera un déficit d'environ 3 milliards de francs.
- Avant que Berne n'adopte un nouvel impôt permanent, elle doit d'abord établir des priorités dans ses dépenses et présenter une stratégie globale honnête pour l'AVS.
- Pour ces raisons, nous disons NON à l'augmentation de la TVA.

De quoi s'agit-il ?

- Le 29 novembre 2026, le peuple suisse **ne se prononcera pas sur la 13e rente** AVS, qui a déjà été approuvée par le peuple et sera versée pour la première fois en décembre 2026. **Le référendum porte uniquement** sur la question de savoir **si la TVA doit être augmentée de manière illimitée** pour financer cette mesure.1
- Le taux normal de la TVA devrait passer de 8.1% à 8.5% à partir de 2028 au plus tôt. Le taux spécial applicable au secteur hôtelier passerait de 3.8% à 4%. Le taux réduit applicable aux denrées alimentaires, aux médicaments et à d'autres biens de première nécessité resterait fixé à 2.6%.1
- Cette hausse d'impôt n'est pas une mesure temporaire, mais **permanente**. Elle devrait rapporter à l'Etat environ 1.4 milliard de francs par an à partir de 2029.1
- La 13e rente AVS coûtera déjà plus de 4 milliards de francs dès 2026, puis plus de 5 milliards de francs par an à partir de 2035. Même avec

l'augmentation de la TVA, l'AVS affichera toujours un déficit annuel d'environ 3 milliards de francs en 2035.1

Conclusion : Ce projet ne résout pas le problème du financement de l'AVS, mais renchérira le coût de la vie à long terme, tout en laissant un important déficit de financement.

Comment le Conseil fédéral et le Parlement se sont déterminés

- Le Conseil fédéral avait initialement proposé de financer la 13e rente AVS uniquement par une augmentation de la TVA de 0.7 point de pourcentage.4
- En juin 2025, le Conseil des États est allé plus loin, souhaitant augmenter dans un premier temps la TVA de 0.5 point de pourcentage et les cotisations salariales de 0.4 point de pourcentage. Cette mesure aurait pesé à la fois sur les salariés, les employeurs et les consommateurs. De plus, ce train de mesures devait contribuer au financement d'autres projets d'extension de l'AVS, tels qu'une éventuelle augmentation ou la suppression du plafond pour les couples mariés.4
- Le Conseil national a rejeté toute nouvelle réduction des salaires, misant d'abord sur une solution temporaire concernant la TVA et a souhaité attendre la réforme globale « AVS 2030 ». La commission du Conseil national en charge du dossier a justifié cette décision en arguant que des charges salariales plus élevées pèseraient trop lourdement sur les entreprises et la population active.9
- Lors de la procédure de conciliation, le Conseil des États a maintenu sa position en faveur d'un financement mixte. En février 2026, sa commission avait proposé une augmentation des cotisations salariales de 0.3 point de pourcentage et une hausse de la TVA de 0.4 point de pourcentage.5 La procédure a permis de ramener les cotisations salariales à 0.2 point tout en maintenant la hausse de la TVA de 0.4 point.
- Le 17 juin 2026, le Conseil national a rejeté de justesse les cotisations salariales par 98 voix contre 96, avec quatre abstentions. Il a adopté l'augmentation de la TVA de 0.4 point par 104 voix contre 87.6

Résultat : Le projet actuel porte sur une hausse de la TVA à durée indéterminée, alors que la grande réforme de l'AVS est encore à venir.

Position de l'UDC

- L'UDC respecte la décision du peuple concernant la 13e rente AVS. Cette rente sera versée ; la question est maintenant de savoir si Berne a le droit de faire payer durablement cette mesure à la population par le biais d'une hausse des prix.
- Au Parlement, l'UDC a rejeté l'augmentation des cotisations salariales et la hausse permanente de la TVA. La conseillère nationale Diana Gutjahr a déclaré au nom de son groupe UDC : « Il ne s'agit pas du versement de la 13e rente AVS, mais exclusivement de son financement. » L'UDC

réclame une stratégie globale plutôt qu'une charge permanente isolée pour les salariés, les employeurs et les consommateurs.3

- **La Confédération n'a pas un problème de recettes, mais un problème de dépenses.** Avec un budget d'environ 90 milliards de francs par an, il est nécessaire d'établir des priorités. Rien que dans le domaine de l'asile, environ 4 milliards par an sont dépensés ; pour l'aide au développement, ce sont quelque 3 milliards et la Confédération consacre encore 6.6 milliards au personnel. C'est là qu'il existe un potentiel d'économies.

Oui à la 13e rente AVS, NON à la nouvelle taxe permanente.

Etablissons d'abord des priorités dans les dépenses publiques et présentons une stratégie globale honnête pour l'AVS au lieu de continuer à affaiblir le pouvoir d'achat de la population.

Les arguments contre la hausse de la TVA

1. La TVA grève le pouvoir d'achat

La TVA est un impôt qui impacte la vie quotidienne. Elle s'applique lorsque les gens font leurs achats, recourent à des services, entretiennent leur logement, se déplacent ou organisent leur vie. Elle touche les familles, les actifs et les retraités. L'Administration fédérale des contributions table sur une **charge supplémentaire moyenne de 180 francs par ménage et par an, soit 15 francs par mois.** Pour les ménages dont le revenu brut ne dépasse pas 4'600 francs, elle estime cette charge à environ 7 francs par mois en moyenne ; pour ceux dont le revenu brut est supérieur à 13'400 francs, elle serait d'environ 28 francs.2

Il ne s'agit pas d'une redevance unique, mais d'une charge permanente, sans date d'expiration. De plus, les estimations officielles se fondent sur les structures de consommation et les niveaux de prix de 2018 et 2019. L'inflation accumulée depuis lors et l'évolution de la consommation ne sont pas entièrement prises en compte. L'OFAS constate par ailleurs que la charge supplémentaire effective devrait être légèrement plus élevée.2

Même si les produits alimentaires de base et les médicaments restent soumis au taux réduit, les services liés au logement, la mobilité, les communications, l'habillement, les réparations et bien d'autres dépenses quotidiennes vont augmenter. Chaque franc supplémentaire compte, spécialement pour la classe moyenne.

Augmenter la TVA, c'est réduire le pouvoir d'achat de la population.

2. Les retraités passeront eux aussi à la caisse

Les partisans de cette mesure affirment que la TVA permettrait à toutes les générations de participer au financement. Cela semble équitable sur le papier mais en réalité, cela signifie que **les retraités eux-mêmes devront restituer, par le biais de prix plus élevés, une partie de leur 13e rente AVS lorsqu'ils consommeront.**

La 13e rente AVS est importante pour beaucoup de gens. Mais augmenter une rente tout en renchérissant durablement la consommation ne constitue pas une aide ciblée pour les personnes aux moyens limités. Il s'agit d'une extension générale des prestations, financée par une taxe générale sur la consommation. La 13e rente AVS doit profiter aux gens et non être en partie récupérée par la hausse des prix des biens et des services.

3. Berne souhaite adopter un impôt permanent alors que la question reste en suspens

L'augmentation de la TVA rapportera environ 1.4 milliard de francs par an à partir de 2029. En 2035, la 13e rente AVS coûtera toutefois plus de 5 milliards de francs. Malgré cette hausse de la taxe, la Confédération fera encore face à un déficit de d'environ 3 milliards de francs dans les caisses de l'AVS.1

C'est là l'essentiel du projet : la population doit accepter une **nouvelle taxe à durée indéterminée**, alors même que celle-ci ne résout pas le problème. La prochaine réforme, « AVS 2030 », sera de toute façon nécessaire ; le Conseil fédéral prévoit de la présenter au printemps 2027.1

Un NON dans les urnes n'empêchera pas de trouver une solution ; **il empêchera Berne d'instaurer une hausse permanente de la TVA et de reporter la réforme proprement dite à plus tard.**

Pas de taxe précipitée ; pas de solution durable sans une solution globale.

4. L'Etat doit d'abord fixer des priorités

La Confédération prévoit des dépenses ordinaires de 93.8 milliards de francs en 2027. Ces dépenses devraient passer à plus de 104 milliards de francs d'ici 2030.[7] Le budget 2027 prévoit notamment 16.442 milliards de francs pour les finances et la fiscalité, 10.836 milliards pour les transports, 9.080 milliards pour la formation et la recherche, 8.184 milliards pour la sécurité et 3.776 milliards pour les relations internationales.[8] Rien que dans le domaine de l'asile, environ 4 milliards sont dépensés chaque ; pour l'aide au développement, ce sont quelque 3 milliards et la Confédération consacre en outre 6.6 milliards au personnel. Il existe là un véritable potentiel d'économies.

Ces chiffres montrent que l'État dispose de moyens importants. Légalement, tous les francs ne peuvent pas être directement réaffectés à l'AVS. Ce n'est d'ailleurs pas ce que l'on demande ; la réflexion est plus simple et plus honnête : **Avant d'instaurer une hausse permanente de taxe, Berne doit hiérarchiser rigoureusement ses dépenses, supprimer les structures inefficaces et justifier de façon transparente pourquoi la population devrait supporter une charge supplémentaire.**

Avec ce plan d'allègement budgétaire, la Confédération prévoit elle-même de réaliser des économies d'environ 1.4 milliard de francs en 2027, 1.9 milliard en 2028 et un peu moins de 2 milliards en 2029.[7] À lui seul, ce premier montant est de l'ordre des recettes annuelles issues de l'augmentation prévue de la TVA.

Lors du débat au Conseil national, l'UDC a justement soulevé ce point : il est difficile de justifier de nouvelles charges pour les contribuables suisses tant que Berne ne définit pas de priorités convaincantes en matière de dépenses, de versements à l'étranger et d'aide au développement.[3]

Avant que Berne taxe davantage la population, elle doit d'abord mettre de l'ordre dans ses propres finances.

5. La population active ne doit pas payer toujours plus cher

La TVA pèse sur la consommation. Des retenues salariales supplémentaires auraient renchéri le coût du travail. Le Conseil national a donc rejeté ces retenues, ce qui était une bonne décision.[6]

Le projet actuel n'est certes pas un nouvel impôt sur les salaires. Mais il pèse également sur la population active : ceux qui travaillent, consomment, élèvent des enfants et gèrent un ménage paieront en permanence cette TVA plus élevée. Cela vaut également pour les PME qui ressentiront la hausse des coûts et, indubitablement, un ralentissement de la demande.

Le financement de la prévoyance vieillesse ne doit pas reposer uniquement sur la multiplication des nouvelles taxes. Une AVS viable nécessite des réformes qui rendent attractif le fait de travailler plus longtemps, qui garantissent le contrat entre les générations et qui intègrent le budget fédéral. Elle n'a pas besoin d'une

« tactique du salami » consistant à enchaîner les hausses d’impôts et de taxes les unes après les autres.

Le travail doit à nouveau être récompensé. Le travail et la consommation ne doivent pas se muer en distributeurs de billets au profit de Berne.

Réponse aux arguments du camp du « oui »

« Ceux qui votent non s'opposent à la 13e rente AVS. »

Faux ! La 13e rente AVS a été adoptée par le peuple et sera versée pour la première fois en décembre 2026. Son financement fera en revanche l'objet d'un vote séparé. En cas de oui, la TVA serait augmentée au plus tôt en 2028.1 En cas de non, la TVA ne sera pas augmentée, mais la 13e rente sera versée dans tous les cas.

« 15 francs par mois, c'est supportable. »

15 francs par mois, c'est 180 francs par an et ce, de manière permanente. À cela s'ajoutent la hausse des primes d'assurance maladie, des loyers et du coût de la vie. Pour Berne, cela peut sembler peu. Pour les familles, les retraités et la classe moyenne, c'est une dépense supplémentaire qui pèse sur le budget du ménage. De plus, les estimations officielles reposent sur des données de 2018/2019 ; la charge réelle devrait dans tous les cas être plus élevée.2

« Ce projet ne concerne ni les denrées alimentaires ni les médicaments. »

C'est vrai, le taux réduit resterait inchangé. Mais la TVA majorée s'appliquerait toutefois à de nombreuses autres dépenses quotidiennes. Elle resterait une taxe générale et illimité sur la consommation.1 2

« Sans la TVA, l'AVS ne peut pas être financée. »

Même avec une hausse de la TVA, l'AVS fera face à un déficit de quelque 3 milliards de francs en 2035. Une nouvelle solution globale s'impose donc de toute façon.1 Di re non, c'est exiger que l'on s'attelle sans attendre à cette solution globale plutôt que d'adopter une énième hausse de taxe permanente.

« Sans hausse de la TVA, il faudra augmenter l'âge de la retraite »

Cette affirmation relève du chantage politique et non d'une conséquence réelle de ce vote. Le 29 novembre, nous ne votons pas sur l'augmentation de l'âge de la retraite ; une telle mesure nécessiterait une décision politique distincte et, le cas échéant, un référendum. En tout état de cause, le projet de loi sur la TVA à l'étude ne résoudra pas les problèmes à long terme de l'AVS.

Quellen

1 BSV: 13. AHV-Rente – Volksabstimmung über die AHV-Zusatzfinanzierung durch eine Erhöhung der Mehrwertsteuer

2 BSV: Fragen und Antworten zur Volksabstimmung über die AHV-Zusatzfinanzierung

3 Amtliches Bulletin Nationalrat, 17. Juni 2026: Differenzbereinigung zur Umsetzung und Finanzierung der Initiative für eine 13. AHV-Rente

4 Schweizer Parlament: Ständerat will mehr Mehrwertsteuer und Lohnprozente für die AHV

5 SGK-S: 13. AHV-Rente – Kompromiss für eine rasche und nachhaltige Finanzierung

6 Swissinfo/Keystone-SDA: Swiss House backs VAT hike; rejects mixed financing for 13th pension

7 EFD: Die Bundesfinanzen

8 EFV: Ausgaben des Bundes

9 Schweizer Parlament: Vorschau Nationalrat Sommersession 2026